

06  
Per

## Un nouveau membre à la CAAP : le « Dispositif Relais »

L'Assemblée générale de la CAAP a récemment accueilli en son sein l'ASBL « Dispositif Relais ». Cette association créée en 2010 et située à Forest (Bruxelles) a pour objet la prise en charge des jeunes de 18 à 25 ans dans une démarche de « désistance » (arrêt de l'activité délinquante).

La CAAP s'est entretenue avec l'équipe afin d'en savoir plus sur leur action auprès de ce public spécifique. Une équipe dynamique et diversifiée, composée de cinq personnes : deux éducateurs spécialisés, un criminologue, un comptable et un directeur.

Bref retour sur cette rencontre.

**CAAP : Quelles sont les grands principes derrière les actions que vous menez auprès des jeunes ?**

**Dispositif Relais :** Nous avons constaté que les interventions qui fonctionnent le mieux prennent appui sur la création d'un lien fort, d'un attachement. C'est dans ce sens que nous voulons fournir aux jeunes des « tuteurs de résilience ». Cet ancrage particulier nous permet de travailler en confiance avec le jeune, notamment sur le sens moral, la culpabilité, dans une optique restauratrice.

**C : Concrètement, quels sont les activités proposées par votre service ?**

**D.R. :** Nous travaillons sur deux axes en parallèle : le psychosocial et l'éducatif. On tente de déterminer avec le jeune un projet d'emploi ou de formation qui l'occupe durant la journée. Nous proposons également des activités de groupe, dont certaines se déroulent en soirée (moment charnière pour le jeune qui n'a souvent d'autres alternatives que de se retrouver dans le quartier). Quelques exemples : initiation à certains sports de combat,

projets théâtraux, sorties culturelles, voile, escalade, spéléologie, hippothérapie (en projet). Ce sont des activités qui visent une transformation de l'attitude face à l'autre, qui structurent le comportement du jeune et du groupe. Il s'agit de les mettre en danger, les confronter à leurs peurs pour qu'ils soient plus authentiques et enclins à parler d'eux-mêmes. Nous tentons également de créer du lien avec la société civile (agents de police, autres professionnels, ...) au travers de ces activités.

**C. : Quels sont les parcours des jeunes que vous suivez ? Ont-ils tous fait de la prison ?**

**D. R. :** L'accompagnement peut venir compléter la peine de prison, comme condition à la réinsertion, dans le cadre d'une mesure décidée par le TAP. Mais les jeunes que nous suivons ne sont pas tous passés par la case « prison ». L'accompagnement peut être exigé par un juge d'instruction comme une condition pour éviter l'incarcération. Dans cette perspective, on utilise la contrainte pour mettre en place une forme particulière d'assistance. Enfin, avec tout le travail réalisé sur le terrain, dans les quartiers, par les éducateurs, notre accompagnement a une visée préventive auprès de jeunes qui n'ont pas forcément de parcours judiciaire. Notre service agit comme un rempart aux phénomènes de criminalité très développés dans les quartiers, voire aux phénomènes de radicalisation.

**C. : Combien de personnes suivez-vous en moyenne ?**

**D. R. :** En 2016, une soixantaine de dossiers ont déjà été ouverts, ce qui constitue une évolution remarquable par rapport aux années précédentes.

**C. : De quelle manière la famille est-elle impliquée dans le processus de désistance ?**

**D.R. :** Nous estimons que la famille a une place centrale dans le processus de désistance des jeunes que nous suivons. Concrètement, notre équipe tente de tisser des liens avec les familles, d'aller frapper à leurs portes pour faire connaissance et pour obtenir leur accord quant au projet de réinsertion du jeune.

Mais il est souvent délicat, à cause de certaines considérations morales et du sentiment de culpabilité très prégnant dans certaines familles, de les convoquer autour de ce travail. Toutefois, nous tentons par tous les moyens d'instaurer un dialogue.

Nous mettons un point d'honneur à jouer sur les compétences de la famille dans l'arrêt de l'activité délinquante. Il s'agit également d'un travail préventif et systémique, qui se base sur la création d'un lien de confiance.

"Promenades" sera présenté au Théâtre National, durant le Festival des Libertés, dans le cadre du Forum/ Débat « Critique carcérale : urgence de déconstruire un nouveau souffle ». Le spectacle « Promenades » est interprété par "Les Invalidés", groupe de théâtre composé de bénéficiaires et travailleurs de l'association "Dispositif Relais".



« Ils se nomment : Abdessamad, Dylan, Magid, Mohamed, Nicolas, Omar, Oussama ou Reda ... Vous les avez connus devant vous, dans la rue, au parloir, au tribunal. Ce n'est plus dans l'arène mais sur scène que vous pourrez les rencontrer. Et les entendre s'amuser de leurs déboires qui sont parfois aussi les vôtres. Quelques histoires drôles, des souvenirs de mauvais, parfois très mauvais, garçons. Ils vous invitent à les accompagner dans leurs promenades... »



**DISPOSITIF RELAIS**

### Contact :

Dispositif Relais asbl  
Tahar El Hamdaoui  
Rue des Alliés, 307  
1190 Forest  
02/539 38 98  
dr1190@hotmail.com

**Quand ?** Le vendredi 21 octobre à 19h30

**Où ?** Au Théâtre National  
(111-115 Boulevard Emile Jacqmain - 1000 Bruxelles)  
www.festivaldeslibertes.be

## Que font nos membres?

Les associations membres de la CAAP proposent des activités dans les secteurs suivants:

- ⊙ **Psychosocial**
- ⊙ **Formation et enseignement**
- ⊙ **Culture et sport**
- ⊙ **Santé**
- ⊙ **Sortie de prison**

## Quelques activités proposées par nos membres:

Accompagnement psychosocial, alphabétisation, éducation à la santé, lien enfants-parents, réduction des risques pour usagers de drogues, enseignement, soutien psychologique, atelier-théâtre, sensibilisation au point de vue de la victime, aide aux proches des détenus...



## *Éducation permanente* Pour en savoir plus *FEBISP*

La CAAP a créé sur son site Internet une **base de données** relative aux offres de services faites aux personnes détenues dans les prisons de Wallonie et de Bruxelles. Celle-ci contient des informations précises au sujet des organismes actifs en milieu carcéral, des activités proposées et des prisons au sein desquelles elles sont opérationnelles.

Le **site Internet** reprend également un **agenda** du secteur ainsi qu'une rubrique contenant des **documents téléchargeables** et une rubrique « **Média** » proposant des liens vers des articles parus dans la presse, des émissions radio ou télé, des vidéos ou des publications en lien avec la thématique carcérale ou plus largement avec la justice.

En 2015, la CAAP a publié une **analyse** de l'offre de services à destination des personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de Wallonie et de Bruxelles. Ce document est disponible sur demande et est téléchargeable sur le site Internet dans la rubrique Documents.

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation, l'équipe de la CAAP peut, sur demande, se rendre au sein des établissements scolaires afin d'y proposer des **animations pédagogiques** sur les thématiques de la prison et de la justice.

Pour plus d'informations sur les activités de la CAAP et de ses membres, vous pouvez nous contacter ou consulter notre site à l'adresse suivante: [www.caap.be](http://www.caap.be)

### CAAP asbl

Bd Léopold II, 44  
1080 Bruxelles (local 2C127)

T/F: 02 513 67 10  
info@caap.be  
www.caap.be



*Canada*



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable: Jacqueline Rousseau - Bd Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

0682  
Performance  
Arts

# CAAP

## CONCERTATION DES ASSOCIATIONS ACTIVES EN PRISON

Qui sommes-nous?  
Nos activités  
Nos missions  
Nos partenaires



CAAP

## Qu'est-ce que la CAAP?

L'association CAAP, Concertation des Associations Actives en Prison, créée en septembre 2007, est une asbl faitière dont les membres sont des associations actives en prison et/ou à la sortie de prison sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celles-ci sont actives dans tous les établissements pénitentiaires de Wallonie et de Bruxelles et dans l'établissement de défense sociale de Paifve.

## Quelles sont nos missions?

L'association CAAP poursuit les buts suivants:

- **Répertorier et promouvoir les offres de services en milieu pénitentiaire**
- **Organiser la concertation entre ses membres**
- **Dresser un bilan régulier des actions menées en milieu pénitentiaire**
- **Fournir des recommandations et propositions au monde politique et aux autorités publiques**
- **Sensibiliser la population et les autorités publiques aux réalités du monde pénitentiaire**

La CAAP est un interlocuteur privilégié dans l'élaboration d'une politique de réinsertion des détenus. Pour ce faire, elle relaye les difficultés rencontrées par les asbl actives en prison, les représente auprès des instances permettant l'exercice de leurs missions et veille à la concertation avec les divers acteurs concernés.

## Les membres de la CAAP

Début 2016, la CAAP compte 49 membres. La liste des associations membres est mise à jour régulièrement sur notre site internet: [www.caap.be](http://www.caap.be)

<b>ADEPPI</b>	Atelier d'Education Permanente pour <u>Personnes Incarcérées</u>
<b>AIDE ET RECLASSEMENT</b>	Service d'Aide Sociale aux Justiciables et aux Détenus et Cellule alpha-insertion-éducation permanente >
<b>APO ACCUEIL PROTESTANT</b>	Service d'Aide Sociale aux <u>Justiciables</u> - Bruxelles
<b>APRES</b>	Apprentissage Professionnel Réinsertion Economique et Sociale
<b>ARBOR&amp;SENS</b>	Service Laïque d'Aide Sociale aux Justiciables de la Province de Namur
<b>ARPEGE-PRELUDE ASJ ARLON</b>	Justice réparatrice Service d'Aide Sociale aux Justiciables - Arlon
<b>ASJ LIÈGE 1</b>	Service d'Aide Sociale aux Justiciables - Liège 1
<b>ASJ LIÈGE 2</b>	Service d'Aide Sociale aux Justiciables - Liège 2
<b>ASJ LUX</b>	Service Laïque d'Aide Sociale aux Justiciables de la Province de Luxembourg
<b>ASJ NAMUR</b>	Service d'Aide Sociale aux Justiciables et aux Détenus - Namur
<b>ASJ TOURNAI</b>	Service Laïque d'Aide Sociale aux Justiciables - Tournai
<b>ASJ VERVIERS</b>	Service d'Aide Sociale aux Justiciables - Verviers et Eupen
<b>AUTREMENT</b>	Service d'Aide Sociale aux Détenus - Bruxelles 1
<b>AUTREMENT BIS</b>	Service d'Aide Sociale aux Justiciables et Service d'Aide aux Victimes - Bruxelles 1
<b>AVANTI</b>	Formation professionnelle et insertion sociale et culturelle X
<b>AVFPB</b>	Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique
<b>CAL-LUXEMBOURG</b>	Centre d'Action Laïque du Luxembourg
<b>C.A.P - I.T.I</b>	Centre d'Accueil Post pénitentiaire et d'Information aux Toxicomanes Incarcérés
<b>CEFOC</b>	Centre de Formation Cardijn
<b>CENTRE NEUROPSYCHIATRIQUE TSI «SAINT-MARTIN» PHILEAS</b>	Trajet de soins internés - Projet d'hospitalisation pour internés libérés à l'essai - Accompagnement et soins
<b>C.I.E.P NAMUR</b>	Centre d'Information et d'Education Populaire
<b>CROIX-ROUGE DE BELGIQUE</b>	Projet « Itinérances », réseau de volontaires accompagnateurs d'enfants de personnes détenues
<b>DÉRIVES</b>	Animation atelier théâtre - vidéo XX

Dispositif Relais : ex-pénitenciers en 18-25

<b>FAFEP</b>	Fédération des Associations pour la Formation et l'Education en Prison
<b>FAMD</b>	Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus
<b>FÉDÉRATION ASJ</b>	Fédération des Services d'Aide Sociale aux Justiciables
<b>FÉDÉRATION SLAJ</b>	Fédération des Services Laïques d'Aide Sociale aux Justiciables
<b>FEDITO BXL</b>	Fédération Bruxelloise Francophone des Institutions pour Toxicomanes
<b>FIDEX</b>	Fédération bruxelloise des Institutions pour Détenus et Ex-détenus
<b>GSARA</b>	Groupe Socialiste d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel XX
<b>L'AMBULATOIRE-FOREST</b>	Accompagnement psychosocial et réinsertion de détenus souffrant d'assuétudes
<b>L'AUTRE LIEU</b>	Service d'Aide Sociale aux Justiciables et aux Détenus - Marche-en-Famenne
<b>LA TOULINE</b>	Service d'Aide Sociale aux Détenus, aux Justiciables et aux Victimes - Nivelles 1
<b>MEDIANTE</b>	Forum pour une justice restauratrice et pour la médiation
<b>MODUS VIVENDI</b>	Prévention du sida et réduction des risques liés à l'usage de drogues
<b>ORS</b>	Office de Réadaptation Sociale - Bruxelles (bicommunautaire)
<b>ORS - ESPACE LIBRE</b>	Service d'Aide Sociale aux Justiciables - Charleroi
<b>PLATE-FORME SORTANTS DE PRISON</b>	Accompagnement de détenus en fin de peine
<b>REDA</b>	Réseau Détenus et Alternatives
<b>RELAIS ENFANTS-PARENTS</b>	Favoriser le maintien de la relation entre l'enfant et son parent incarcéré
<b>RÉSEAU ART &amp; PRISON</b>	Sensibilisation à la culture en prison
<b>RESILIENCE</b>	Service d'Aide Sociale aux Justiciables et aux Détenus - Mons
<b>SASD TOURNAI II</b>	Service d'Aide Sociale aux Détenus - Tournai 2
<b>SES</b>	Service Education pour la Santé
<b>SÉSAME</b>	Centre namurois d'accueil et de soins pour toxicodépendants et proches
<b>SLAJ-V BXL II</b>	Service Laïque d'Aide Sociale aux Justiciables et aux Victimes - Bruxelles II
<b>SR</b>	Service de Réinsertion Sociale - Bruxelles
<b>TRANSIT</b>	Centre d'accueil et d'hébergement pour usagers de drogues